

AVIS DE LA MAIRIE

Inscription pour le Colis de Noël du Département

Le Département des Bouches du Rhône, acteur principal de l'accompagnement social sur notre Territoire, met tout en œuvre pour assurer la solidarité envers tous ses citoyens et notamment les personnes du Bel Age.

Ainsi, comme chaque année, le Département octroie via les associations un colis de Noël aux personnes de 60 ans et plus du département

Les critères d'obtention 2026 :

- Résider dans le Département des Bouches du Rhône
- Être âgé d'au moins 60 ans au 31/12/2026 Né(e) en 1966 ou avant
- Plafond de ressources :
 - Pour une personne seule: Avoir un Revenu Fiscal inférieur à 25 974.00€
 - Pour un couple : Avoir un Revenu Fiscal inférieur à 43 290.00 €
 - Un seul colis par personne, deux pour un couple

Si vous désirez obtenir ce colis, **venez-vous inscrire :**

Salle E.Reynaud

(en face de la bibliothèque)

muni de la copie de votre dernier avis d'imposition (2025)

OBLIGATOIRE

le Lundi 13 Juillet 2026 de 13h45 à 15h30

le Mercredi 15 Juillet 2026 de 8h45 à 10h30

A St Paul lez Durance, le 25/06/2026

La Mairie